

**PROGRAMME DE VEILLE 2024 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

ALERTE N° 22 CONCERNANT KERING

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié la version 2024 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.



KERING

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 25 AVRIL 2024

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 18 : Attribution d'actions gratuites**

Analyse

Résolution autorisant l'attribution d'actions gratuites à hauteur de 1% du capital. Les critères de performance susceptibles de conditionner l'attribution d'actions gratuites n'étant mentionnés ni dans la résolution ni dans les documents d'information des actionnaires pour l'assemblée générale, cette résolution n'est pas conforme aux recommandations de l'AFG.

Référence

**Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2024 :
II-C 4-2**

Les résolutions destinées à autoriser l'attribution d'actions gratuites à des salariés et/ou mandataires sociaux doivent intégrer des critères de performance explicites sur la base desquels seront attribuées lesdites actions afin que l'actionnaire puisse apprécier leur potentiel dilutif en conséquence.



Ces critères pourront être mentionnés dans la résolution ou dans les documents mis à disposition des actionnaires en vue de l'assemblée générale.



GOUVERNANCE

1. Composition du conseil de KERING

Le conseil d'administration de KERING comportera, à l'issue de l'assemblée générale 63,6 % de membres libre d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Nombre mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	François-Henri Pinault	PDG Durée du mandat Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	61	FR	31	2025	1	0			
	Véronique Weill	Administratrice référente	Libre d'intérêts	92,86%	F	64	FR	2	2026	0	3	M	M	P
	Concetta Battaglia	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	F	55	IT	4	2024	0	1		M	
<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Pierre Denis	Durée du mandat	Non libre d'intérêts	100%	M	63	FR	16	2028	0	2	P		M
	Baudouin Prot	Durée du mandat	Non libre d'intérêts	92,86%	M	72	FR	26	2025	0	2		M	
	Vincent Schaal	Représentant des salariés	Non libre d'intérêt	100%	M	55	FR	2	2027	0	1			M
	Société Financière Pinault représentée par Héroïse Temple-Boyer	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	F	46	FR	6	2025	0	2	M	M	M
	Yonca Dervisoglu		Libre d'intérêts	78,57%	F	54	TR	2	2026	0	1		M	
<input checked="" type="checkbox"/>	Maureen Chiquet		Libre d'intérêts	Nouveau	F	61	US	Nouveau	2026	0	1			
	Serge Weinberg		Libre d'intérêts	85,71%	M	73	FR	2	2026	0	1	M	P	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Rachel Duan		Libre d'intérêts	Nouveau	F	53	CN	Nouveau	2028	0	5			
<input checked="" type="checkbox"/>	Dominique d'Hinnin		Libre d'intérêts	Nouveau	M	64	FR	Nouveau	2028	0	5			
<input checked="" type="checkbox"/>	Giovanna Melandri		Libre d'intérêts	Nouveau	M	62	IT	Nouveau	2028	0	1			



2. Spécificités

- Les statuts de Kering comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- Taux de présence aux réunions du conseil inférieur à 79% pour un membre du conseil.
- Actionnariat salarié inférieur à 0,3% du capital.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

